



Paris, le 27 juillet 2022

La préférence pour le travail est la seule mesure efficace pour améliorer durablement le pouvoir d'achat

Cette nuit, l'Assemblée nationale a adopté le deuxième volet des mesures relatives au pouvoir d'achat, dans le cadre de l'examen du Projet de Loi de Finances rectificatives pour 2022.

Si plusieurs mesures d'urgence vont permettre à nos concitoyens de traverser cette nouvelle période inflationniste, la multiplication de primes et de dépenses publiques non financées ne peut constituer une solution pérenne pour un pays déjà largement endetté et soumis à la hausse inexorable des taux d'intérêts et du coût de l'énergie. Les entrepreneurs de CroissancePlus rappellent qu'à long terme, la seule manière d'augmenter les revenus des Français est **d'améliorer la rémunération du travail, d'augmenter sa masse globale en France et d'accroître la compétitivité de nos entreprises.**

En ce sens, les mesures votées, visant à défiscaliser davantage les heures supplémentaires et à monétiser les RTT non utilisés sont les bienvenues. Il est également cohérent que les salariés du secteur public voient leur rémunération augmenter, comme c'est déjà le cas dans le secteur privé. A titre d'exemple, 65% des entrepreneurs de CroissancePlus ont augmenté les rémunérations de leurs salariés de 3 à 5% au cours des 12 derniers mois, les 35% restant ayant augmenté les salaires de plus de 5% dans leurs entreprises sur la même période.

CroissancePlus rappelle aussi que les mesures doivent prendre en compte la performance des entreprises. Dans un contexte d'inflation, de croissance faible et de pénuries de matières premières, d'énergie et de main d'œuvre, les entrepreneurs doivent pouvoir arbitrer en fonction de leurs possibilités économiques.

Dans cette logique, et en prévision du Projet de Loi de Finances pour 2023, les entrepreneurs de CroissancePlus invitent le Gouvernement et le Parlement à **accélérer le développement de l'actionnariat salarié**, y compris dans les PME et ETI non cotées. L'actionnariat salarié est effectivement le meilleur moyen d'aligner l'ensemble des forces vives de notre économie autour d'un objectif commun : **accroître par le travail et l'investissement la somme de richesses disponibles dans notre pays**, et récompenser chaque salarié lorsque l'entreprise se développe. Pour cela, CroissancePlus propose d'augmenter la part de capital d'une entreprise attribuable aux salariés et de faciliter fiscalement le regroupement des salariés actionnaires au sein d'une même structure actionnariale. Le détail des propositions de l'association est à retrouver [ici](#).

La préférence pour le travail devra être aussi clairement affichée à la rentrée lors de l'examen du texte sur l'assurance chômage. Tous les secteurs économiques représentés au sein de CroissancePlus connaissent de **lourdes pénuries de main d'oeuvre, alors que plus de 7% de nos concitoyens sont au chômage**. CroissancePlus soutiendra donc toute mesure visant à

favoriser la formation et le retour au travail. **Lorsque le secteur privé est en capacité de donner plus d'emplois et plus de revenus à davantage de concitoyens, il n'est pas acceptable que l'assurance chômage lui face concurrence.**

« Dans ce contexte de ralentissement économique et de hausse de l'inflation, le seul remède collectif au problème de l'érosion du pouvoir d'achat est le travail. Il doit être plus développé et mieux rémunéré. A long terme, cette feuille de route est également la seule qui permettra à notre pays de maintenir un bon niveau de richesse, d'innovation, mais aussi de concorde sociale et d'épanouissement personnel pour chacun de nos concitoyens. » déclare **Audrey Louail**, la **Présidente de CroissancePlus**

Contact presse :

Guillaume Bazaille : guillaume.bazaille@bazailleconsulting.com

CroissancePlus
Grandir ensemble

Premier réseau français des entrepreneurs de croissance créé en 1997,
CroissancePlus se veut force de propositions et d'influence auprès des pouvoirs publics
et leaders d'opinion pour favoriser la croissance des entreprises
et la création d'emplois en France.

33 boulevard Malesherbes 75008 Paris | Tel : 01 56 88 56 20
contact@croissanceplus.com | www.croissanceplus.com